



P 1115 ID 3374

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Vera Haas-Gelejinsky  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 224  
Courriel: vhaas@chd.lu

Monsieur Claude Meisch  
Ministre de l'Education nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Luxembourg, le 11 octobre 2018

Objet : Pétition 1115 - Fir eng besser Surveillance an de Schülerbussen

Monsieur le Ministre,

Au cours de sa réunion du 3 octobre 2018, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 162 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit:

"Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions."

J'adresse copie de la présente à Monsieur Emile Eicher, Président du Syndicat des villes et communes luxembourgeoises (Syvicol) et à Monsieur Fernand Etgen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés

## PETITION 1115

Gudde Moien.

Ech geing gaer eng Petitioun man fir dass all Schülerbus vun de Primären Schoulen zu Letzebuerg müssen eng Surveillance am Bus hun!! Et sin Spillschoulskanner dei en huelen an mei grouss Kanner.

Wann 3 Verwarnungen do sin, duefen Kanner net mei mam Bus fueren well de Busschauffer net kann Verantwortung an Surveillance droen.

Et geingen o vill manner Autoen moies bei d Schoulen fueren wann dei Surveillance am Bus garantiert waer.

Mat frendleche Gréiss.

**Dépôt:** le 19/09/2018 18:38

**Pétitionnaire:** Mme Mélanie Krecké



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Vera Haas-Gelejinsky  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 224  
Courriel: vhaas@chd.lu

Madame Mélanie Krecké

Luxembourg, le 11 octobre 2018

Objet : Votre pétition 1115 - Fir eng besser Surveillance an de Schülerbussen

Madame,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le Président du Syndicat des villes et communes luxembourgeoises (Syvicol) en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Vera Haas-Gelejinsky  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 224  
Courriel: vhaas@chd.lu

Monsieur Emile Eicher  
Président du Syndicat des villes et  
communes luxembourgeoises (Syvicol)

Luxembourg, le 11 octobre 2018

Objet : Pétition 1115 - Fir eng besser Surveillance an de Schülerbussen

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que Madame Mélanie Krecké a déposé le 19 septembre 2018 une demande de pétition ordinaire concernant une meilleure surveillance dans les bus scolaires, qui a été examinée par la Commission des Pétitions au cours de sa réunion du 3 octobre 2018.

Veillez trouver ci-après, aux fins qu'il appartiendra, copie de la Pétition 1115 - Fir eng besser Surveillance an de Schülerbussen, transmise au Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse en vue d'une prise de position.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés